

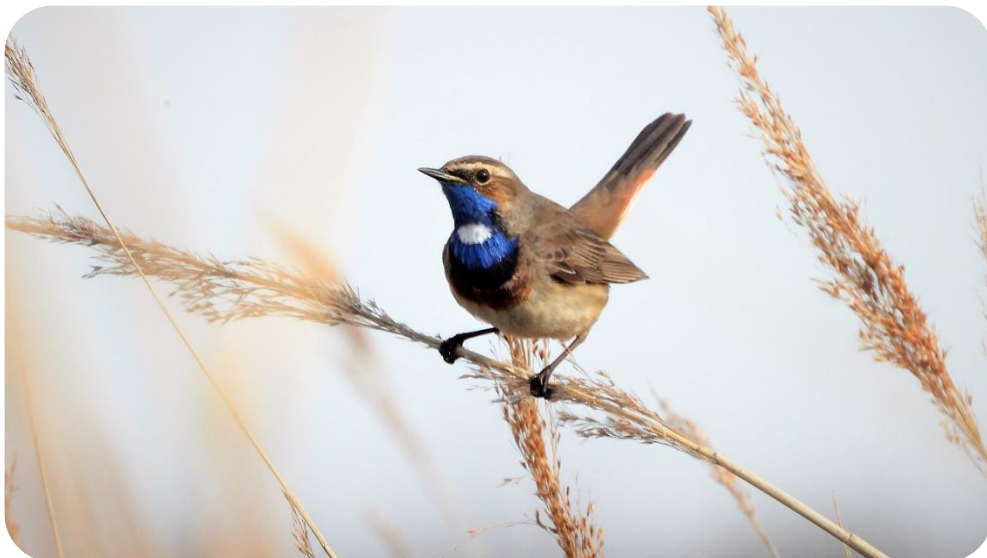


PROJET ASSOCIATIF 2023

—

Association HIRONDELLE

—



SOMMAIRE

1. Préambule.....	page 1
2. Le Pays de Retz Atlantique, notre territoire d'action.....	page 1
3. Historique de l'Association Hironnelle	page 4
4. Objet et valeurs de l'Association	page 4
5. Les grandes orientations et leurs développements	page 5
6. Le public visé	page 6
7. Les moyens	page 6
8. Les partenaires	page 7
9. Le fonctionnement et l'organisation	page 7
10. Les critères d'évaluation du projet	Page 9

1 - Préambule

La réflexion autour du projet associatif est née en 2010 de l'intention partagée par le Conseil d'Administration et l'équipe salariée d'explicitier en interne et en externe le fonctionnement et le devenir de l'Association Hirondelle.

Le Projet Associatif est un document qui définit notre Association, ses valeurs et ses orientations. Colonne vertébrale de l'Association, il se doit d'être l'expression de ce que l'ensemble des forces vives de l'Association désire pour Hirondelle.

Il est destiné à fédérer tous les adhérents, les professionnels et les bénévoles de l'Association et à devenir leur référence commune. Il permet une meilleure lisibilité de nos actions en interne mais aussi à l'égard de nos partenaires et du grand public.

Par ailleurs, ce travail inscrit notre action dans une démarche de qualité qui nous a permis en 2011 de postuler au référentiel qualité du Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et l'Environnement des Pays de la Loire (GRAINE). En 2019, Hirondelle a été confirmée pour ce label.

En 2023, nous avons pensé qu'il était temps de revoir ce projet, ce qui a été fait lors de l'Assemblée Générale extraordinaire du 18 mars.

2 - Le Pays de Retz Atlantique, notre territoire d'action

Situé au Sud-Ouest de la Loire Atlantique, il regroupe 2 intercommunalités : la Communauté d'Agglomération Pornic Agglo Pays de Retz (PAPR) et la Communauté de Communes Sud Estuaire.

L'eau est omniprésente sur ce territoire bordé au nord par la Loire, par l'océan à l'Ouest, par l'Acheneau à l'Est et par les canaux du marais Breton au Sud.

Il représente une diversité de milieux : estran, vasière, marais, bocage, propices à de nombreuses observations. La forêt y est peu présente. Différentes mesures de protection existent sur ce territoire :

❖ Directives et lois :

- Les Directives Européennes Natura 2000 et Natura 2000 en Mer (Zone de Protection Spéciale)
- Les lois du Grenelle de l'Environnement et la Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD)
- La Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)
- Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)
- La Trame Verte et Bleue...

❖ Espaces protégés :

- Espaces du Conservatoire du Littoral
- Espaces Naturels Sensibles du Département
- Réserve Naturelle Régionale de Préfailles

3 – Historique de l'Association Hironnelle

De Club CPN (Connaître et Protéger la Nature), elle est devenue une Association en 1995 avec des salariés, répondant ainsi à la demande de partenaires tels que les Centres d'Accueil de Classes Vertes, les écoles, les Accueils de Loisirs Sans Hébergement ou les Offices de Tourisme... pour des missions de sensibilisation au vivant.

Elle a ensuite élargi son offre en proposant des actions de gestion : plantations de haies autour d'éoliennes, éradication de la jussie...

Elle a aussi collecté les cartouches d'imprimantes et les radiographies pour assurer une filière de recyclage pour ces déchets, ce qu'elle ne fait plus à ce jour car des filières nouvelles ont été créées pour ces déchets.

L'Association Hironnelle a été très active lors de la catastrophe de l'ERIKA en participant au sauvetage des oiseaux mazoutés.

Elle a aussi organisé les Rencontres Internationales des Clubs CPN qui ont réuni 500 personnes en 2003 sur la commune de Chauvé.

L'Association Hironnelle a effectué des expertises sur les Espaces Naturels Sensibles du Conseil Départemental.

Elle a participé et participe aux grands événements de son territoire tels que les Rencontres du fleuve, les Escapades, la Fête de la Nature, Estuaire 2007-2009-2011, Littoral Durable....

En 2020, Hironnelle répond aux sollicitations et appels à projets des divers acteurs institutionnels du territoire en matière d'environnement : Agence de l'Eau, la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), la Région, le Département, l'ADEME (l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), les collectivités locales, les fondations...

Hironnelle participe à des actions nationales et locales pour des recensements (comptage d'oiseaux, inventaires botaniques...), elle intervient sur les mammifères marins dans le cadre du Réseau National d'Echouage (RNE), elle propose aussi à ses bénévoles des actions autour d'un jardin naturel situé dans le centre de Pornic, elle anime des Clubs Connaître et Protéger la Nature (CPN) pour les enfants, elle offre au grand public des sorties nature variées (algues, champignons, orchidées, oiseaux, insectes...), enfin, elle propose une réflexion à la problématique des déchets.

L'association reste ouverte à de nouvelles actions de sensibilisation concernant la protection de la nature et de la biodiversité.

4 – Objet et valeurs de l'Association

L'objet :

- Promouvoir l'éducation et la sensibilisation au vivant pour tous les publics
- Apporter son expertise et développer des connaissances dans l'étude des milieux et de la biodiversité
- Accompagner les changements individuels et collectifs face aux enjeux actuels de perte de biodiversité et de réchauffement climatique

Nous entendons ainsi nous intéresser aux :

- Différents milieux de vie, qu'ils soient naturels, agricoles ou urbains
- Interrelations entre la nature, le vivant et l'homme
- Problématiques associées à l'eau, à l'énergie, la consommation et la gestion des déchets
- Développement des activités dans le maintien, voire la restauration des équilibres homme/nature
- Recherches de réponses aux différentes problématiques sociétales et locales associées à l'environnement, aux activités et aux relations humaines.
- Invitations à se responsabiliser, à modifier ses comportements devant les enjeux de notre planète (empreinte écologique, réchauffement climatique, effondrement de la biodiversité) à l'échelle de notre territoire, le Pays de Retz Atlantique

Les valeurs :

- ✓ Le respect de la nature, du vivant, dans toute sa diversité
- ✓ Le partage et les échanges de savoirs
- ✓ L'engagement et la participation
- ✓ L'ouverture de l'Association à tous sans distinction

5 - Les grandes orientations et leurs développements

- Promouvoir l'éducation et la sensibilisation au vivant en favorisant l'information, l'éducation, la sensibilisation et la formation, pour un comportement écoresponsable

Par le biais :

- D'animations vers les différents publics
- D'évènements en partenariat avec des acteurs locaux
- D'information et d'accompagnements de projets
- De formations diversifiées vers le grand public et les adhérents
- De sensibilisation aux déchets sauvages et de collectes de ces déchets

- Apporter son expertise et développer des connaissances dans l'étude des milieux et de la biodiversité

Par le biais de :

- Participation aux réunions de gestion des Espaces Naturels Sensibles du Département et du Conservatoire du Littoral.
- Suivis de population de l'avifaune pour la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), notamment au travers des comptages littoraux et du Wetlands.
- Suivis de population de la flore (qui sont aussi objets de suivis avec la LPO et Bretagne Vivante).
- Recensement des échouages des mammifères marins et des tortues marines.

- Accompagner les changements individuels et collectifs face aux enjeux actuels de perte de biodiversité et de réchauffement climatique

Par le biais de :

- Groupes d'échanges autour de thématiques zéro déchets, énergies nouvelles, transports doux...
-
- Sensibilisation à l'effondrement de la biodiversité
-
- Tout projet œuvrant pour la réduction de notre empreinte sur l'environnement

6 - Le public visé

- La population locale et les personnes de passage dans notre région
- Les collectivités territoriales ou autres administrations
- Les équipes éducatives d'établissements scolaires, des structures de classe de découverte et/ou de loisirs et de vacances, les structures extra-scolaires...
- Les EHPAD, les IME...
- Les acteurs du tourisme : OT, campings...
- Le monde associatif
- Les entreprises
- Les médias...

7 - Les moyens

a) les moyens humains

- Le Conseil d'Administration pour la gestion de l'Association
- Les bénévoles qui encadrent, composent et animent les groupes thématiques
- Les prestataires, les salariés ou les bénévoles pour des animations
- Les stagiaires, les services civiques

b) les moyens techniques

- Un bureau au Pas Renaud, au Clion, à Pornic
- Un local technique, situé dans des locaux prêtés par la mairie de Pornic
- Un jardin prêté par une adhérente situé en centre-ville de Pornic

c) les moyens financiers

- Les cotisations
- Les dons d'entreprises dont l'éthique s'accorde à la charte de positionnement de l'Association
- La vente de prestations
- Les subventions publiques et privées
- Les appels à projets

8 - Les partenaires

a) les partenaires financiers

- Le Département de la Loire Atlantique
- La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
- Les communes
- Les fondations

b) les partenaires associatifs

- La Fédération des clubs Connaitre et Protéger la Nature (FCPN)
- Les Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement : CPIE Logne et Grand-lieu et Ecopôle (= CPIE de Nantes)
- Les structures de référence dans les domaines de la connaissance et de la protection des milieux naturels et la biodiversité : la LPO, Bretagne Vivante, Surfrider...
- Le SMBB (Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf)
- Les Associations de sensibilisation du territoire : Bretagne Vivante, LPO 44...

c) les partenaires techniques

- Le Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et l'Environnement (GRAINE 44)
- La Fédération Animation Rurale 44

9 - Le fonctionnement et l'organisation

Le Conseil d'Administration :

Le CA est composé de 3 à 12 membres, élus pour 3 ans par l'Assemblée Générale annuelle. Un élu y est invité en tant que membre de droit.

Les groupes, gérés par des bénévoles aguerris :

- Groupe Comptage : ce groupe organise une formation annuelle et fait des comptages d'oiseaux aux dates qui lui sont imposées par la LPO et le Wetlands. Les données sont transmises aux instances nationales (LPO puis Muséum d'Histoire Naturelle).

- Groupe Jardin : ce groupe entretient le jardin d'une adhérente pour favoriser la biodiversité qu'il contient. Il est ouvert en visite libre tous les jeudis matins et les dimanches matins en été.

- Groupe Echouages : quelques bénévoles ayant reçu une formation et un agrément du C.R.M.M. de la Rochelle y participent. Ils font des prélèvements sur les mammifères marins et les tortues marines échoués sur nos côtes ; ils transmettent les données au CRMM.

- Groupe Action Littoral : il organise des collectes/sensibilisation aux déchets principalement sur le littoral. Il sensibilise à la prévention des déchets. Il s'appuie sur le protocole de Surfrider pour compter les objets collectés.

- Groupe C.P.N. : ce groupe prend en charge les enfants des clubs nature : il fait la programmation des thèmes abordés et en anime les séances. Il est relié à la F.C.P.N.

- Groupe Découverte des Oiseaux : ce groupe propose des moments d'apprentissage à la connaissance des oiseaux sans contraintes de sciences participatives. Il est ouvert à tous.

- Groupe Energie Citoyenne : ce groupe œuvre pour la réalisation d'un projet citoyen de production d'énergie photovoltaïque sur le territoire. Ouvert à ceux qui disposent de temps, de toiture ou de la possibilité d'investissement financier.

- Groupe Eco-gestes : il mène une réflexion autour des stratégies à mettre en place pour limiter la masse des déchets, l'impact du plastique et des polluants dans la sphère domestique.

- Groupe Naturaliste : il œuvre pour le recensement des mares et amphibiens, des zones d'habitation des reptiles, le comptage des Hirondelles et des Martinets, la mise en place de la protection des Gravelots à collier interrompu.

Cette liste n'est pas exhaustive ; des adhérents peuvent soulever des thématiques qui feront l'objet d'une réflexion éventuellement suivie d'actions.

Lien CA-groupes :

Chaque groupe a un responsable et celui-ci fait le lien avec le CA (quand le responsable n'est pas élu au CA).

Les groupes d'activités sont autonomes dans leur fonctionnement, tout en respectant les orientations fixées par le projet associatif.

Les prestations d'animations :

Elles sont conduites par des animatrices nature diplômées (salariées ou en prestations de services) ou par des bénévoles très compétents.

Les manifestations :

Elles peuvent être à l'initiative de l'Association (Fête des jardins, Journée mondiale du nettoyage...) ou alors l'Association y est invitée parmi d'autres participants. Ces manifestations sont principalement conduites par des bénévoles.

L'information aux adhérents :

Elle est assurée mensuellement via une lettre d'information, « L'Actu d'Hirondelle », envoyée par mail. Le site www.associationhirondelle.fr reprend aussi nombre d'informations utiles aux adhérents. Enfin, l'Assemblée Générale permet annuellement de faire le bilan des activités de l'année écoulée. Ces différents modes d'information sont préparés par les bénévoles et les salariées.

Les comités de suivis :

L'Association est conviée à différents comités de suivis qui ne relèvent pas d'actions subventionnées. Ce sont des bénévoles qui assistent aux réunions : Réserve Naturelle Régionale de la Pointe Saint Gildas, Espaces Naturels Sensibles...

10 - Les critères d'évaluation du projet associatif

Ce projet sera relu annuellement et révisé si nécessaire.

Le projet associatif se veut comme une plus-value de nos missions ; c'est pourquoi nous nous inscrivons dans une démarche qualité en nous appuyant sur le Référentiel initié par le Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et l'Environnement (GRAINE 44).

CONCLUSION

L'Association Hironnelle, s'engage par l'implication de ses adhérents à sensibiliser au respect du vivant. En s'associant à toutes les parties prenantes du territoire ayant en commun avec elle tout ou partie de ses objectifs, elle a la volonté de répondre, dans les années qui viennent, aux trois buts fondamentaux qu'elle s'est fixés :

- Promouvoir l'information, l'éducation, la sensibilisation au vivant par un comportement éco citoyen.
- Apporter son expertise et développer des connaissances dans l'étude des milieux et de la biodiversité.
- Intervenir en matière de gestion, de restauration ou éventuellement d'aménagements sur les espaces naturels du territoire.

Pour cela, ce projet associatif rénové constitue une feuille de route, qui correspond à la mise en pratique des valeurs des membres d'Hironnelle : respect du vivant, volonté de partager et d'échanger les savoirs, engagement et implication dans un développement respectueux des hommes et du territoire où ils vivent.

Projet actualisé le 18/02/2023